

**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 24 février 2026, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 18 février 2026, s'est réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 95 représentants 166 voix
Nombre de membres présents : 30 représentants 49 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 50 représentants 93 voix

Délibération n°CS2026/06

<p>Votants (en voix) : 93 Exprimés (en voix): 93 Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0</p>
--

OBJET : Compte Financier Unique 2025 - Budget principal du syndicat mixte

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 12 voix délibératives

BERANGER Nathalie

2^{ème} Collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

DOLGOPYATOFF BURLET Céline FAURE Nathalie

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

GUIGUE Gilbert WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

CHAVAND Christelle

CLOUZEAU Dominique

DELPHIN Jean-Luc

DELPHIN Maurice

DEVAUTON Thierry

EYMERY Clémentine

GAUTIER Marc

GUSMEROLI Stéphane

MAILLOT Isabelle

MERLE Alain

MICHALLET Bernard

MONIN Michelle

MOREL Véronique

RUBIER Eric

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BOULLIER Anne-Marie

GARCIA Murielle

LAVAL Sylvain

LAYDEVANT Laurence

POZO Jean-Christophe et FERRARI Marcel

SECO Marc

USSEGLIO-THOMASSETTI Denis et ROCHAS Henri



7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

BASSET Michel
DEPINOIS Marc

PICHON-MARTIN Bertrand
ZUCCHERO Pascal

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 12 voix délibératives

CHAIX Sandrine
REY Freddy à BERANGER Nathalie

VIAL Cédric à BERANGER Nathalie

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 3 voix délibératives

GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline
BENHAMOU Franck

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 3 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy à GUIGUE Gilbert
BONNARDON Pierre à DOLGOPYATOFF BURLET Céline

HABFAST Claus à GUSMEROLI Stéphane

5^{ème} collège – Délégués des Communes Centre

1 représentant = 1 voix délibérative

CHASSAGNON Guillaume à PICHON-MARTIN Bertrand
DUPRAZ Marc
LABRUDE Evelyne
PIEUCHOT Ghislaine à DELPHIN Maurice
PUTOT Éric
ZANNA Maryline à GUSMEROLI Stéphane

AFONSO Magaly (sup)
BENEZETH Michel
BERNARD-PEYRE Gaëlle
BUFFET Gilbert (sup)
CHAMROND Nicolas (sup)
LALINDE Catherine
MENU Francis (sup)

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BELLINGHERY Éric à WOLFF Corine
BOCHATON Brigitte à WOLFF Corine
DELCAMBRE Philippe à MICHALLET Bernard
DUMAS Isabelle à MOREL Véronique
DUPERCHY Pierre à GARCIA Murielle
FASOLA Frédéric à CLOUZEAU Dominique
GUILLEMAT Serge à GUIGUE Gilbert
LAMBERT Hervé à MICHALLET Bernard
SORRET Bruno à CLOUZEAU Dominique
TOUIHRAT Frédéric à GARCIA Murielle

BOIX-NEVEU Arthur
BOUZON Elodie
EGO Catherine
FRICK Cosima (sup)
MANGIONE Brigitte

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MOLLIERE Denis à PICHON-MARTIN Bertrand

MILLET Régine (sup)
BAZIN Jean-Jacques

OBJET : Compte Financier Unique 2025 Budget principal du syndicat mixte

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- Vu l'article 242 modifié de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de Finances pour 2019 ;
- Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 du budget principal ;
- Vu le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget principal ;

Dominique ESCARON, Président, présente le compte financier unique 2025 pour le syndicat mixte tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Dépenses 2025	2 354 428.70 €
Recettes 2025	2 529 074.52 €
Soit résultat 2025	+ 174 645.82 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté + 823 593.99 €

Soit résultat de fonctionnement 2025 + 998 239.21 €

Section d'investissement

Dépenses 2025	1 395 982.40 €
Recettes 2025	446 434.17 €
Soit résultat 2025	- 949 548.23 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement + 702 680.75 €

Soit solde d'exécution de la section d'investissement - 246 867.48 €

Restes à réaliser en dépenses	258 040,00 €
Restes à réaliser en recettes	308 520,00 €

Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser - 196 387.48 €

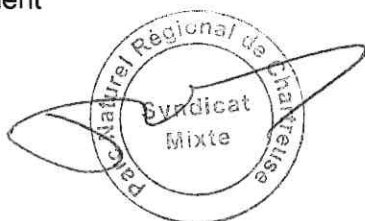
Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- **De donner acte de la présentation faite du Compte Financier Unique 2025,**
- **D'approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget principal qui n'appelle ni observation ni réserve de la part du Président, dont la présentation règlementaire figure en annexe.**
- **De donner pouvoir au Président pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré le 24 février 2026
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le



II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 507 952,14	588 081,52	96 442,17	684 523,69	45,39	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 500 416,00	1 330 301,41	58 000,00	1 388 301,41	92,53	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	425 815,00	151 304,85	30 500,00	181 804,85	42,70	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 434 183,14	2 069 687,78	184 942,17	2 254 629,95	65,65	0,00
66	Charges financières	67 579,00	30 912,00	0,00	30 912,00	45,74	0,00
67	Charges spécifiques	20 000,00	301,86	0,00	301,86	1,51	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles et mixtes	3 521 762,14	2 100 901,64	184 942,17	2 285 843,81	64,91	0,00
023	Virement à la section d'investissement	239 137,25					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	90 000,00	68 584,89	0,00	68 584,89	76,21	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)	329 137,25	68 584,89	0,00	68 584,89	20,84	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	3 850 899,39	2 169 486,53	184 942,17	2 354 428,70	61,14	0,00
002 N-1	Déficit de fonctionnement reporté de	0,00					
	Total des dépenses de la section de fonctionnement	3 850 899,39	2 169 486,53	184 942,17	2 354 428,70		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	850 143,00	511 547,02	60,17	258 040,00
	Total des dépenses d'équipement	850 143,00	511 547,02	60,17	258 040,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	840 000,00	840 000,00	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 500,00	1 000,00	66,67	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	841 500,00	841 000,00	99,94	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	22 899,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 714 542,00	1 352 547,02	78,89	258 040,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	25 000,00	15 077,96	60,31	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	28 358,00	28 357,42	100,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	53 358,00	43 435,38	81,40	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	1 767 900,00	1 395 982,40	78,96	258 040,00
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00			
	Total des dépenses de la section d'investissement	1 767 900,00	1 395 982,40		258 040,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**II****RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****A2.2**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	9 498,51	0,00	9 498,51	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	231 950,00	193 463,13	0,00	193 463,13	83,41	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	7 176,00	0,00	7 176,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 759 056,00	2 271 400,05	0,00	2 271 400,05	82,33	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 300,00	24 071,47	0,00	24 071,47	213,02	0,00
	Total des recettes de gestion des services	3 002 306,00	2 505 609,16	0,00	2 505 609,16	83,46	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	8 387,40	0,00	8 387,40	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles et mixtes	3 002 306,00	2 513 996,56	0,00	2 513 996,56	83,74	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	25 000,00	15 077,96	0,00	15 077,96	60,31	0,00
043	Opérations ordre inférieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre (3)	25 000,00	15 077,96	0,00	15 077,96	60,31	0,00
	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	3 027 306,00	2 529 074,52	0,00	2 529 074,52	83,54	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	823 593,39					
	Total des recettes de la section de fonctionnement	3 850 899,39	2 529 074,52	0,00	2 529 074,52		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	562 825,00	214 038,72	38,03	308 520,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	122 000,00	135 453,14	111,03	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	22 899,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		707 724,00	349 491,86	49,38	308 520,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	239 137,25			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	90 000,00	68 584,89	76,21	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	28 358,00	28 357,42	100,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		357 495,25	96 942,31	27,12	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 065 219,25	446 434,17	41,91	308 520,00
001 Solde d'exécution positif reporté		702 680,75			
Total des recettes de la section d'investissement		1 767 900,00	446 434,17		308 520,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324